



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Crise de la filière noix

Question écrite n° 8324

### Texte de la question

M. Julien Dive alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur la situation difficile que traverse actuellement la filière noix. Le 22 mai 2023, sur le parvis de la gare Saint-Lazare, des producteurs de noix se sont donnés rendez-vous pour sensibiliser la population sur la féroce concurrence du Chili et de la Californie dans la production de noix. En effet, les producteurs français, favorisés par une récolte record l'an dernier (50 000 tonnes) font face à la dégringolade des prix et sont désormais contraints de vendre à perte. La fragilité de la filière, peu visible lorsque la production est plus faible, éclate alors au grand jour et on apprend aujourd'hui que les deux tiers des noix sont exportés en raison d'une forte concurrence avec les productions à l'international. En raison de la baisse du pouvoir d'achat des ménages, les consommateurs ont réduit leurs achats de 20 % sur l'automne-hiver 2022. La filière en crise réclame des aides au stockage et à la promotion, qui pourraient s'appuyer sur les atouts santé de la noix (riche en oméga 3). Ainsi, M. le député demande à M. le ministre de verser une aide d'urgence pour les producteurs de noix français, d'assurer un meilleur encadrement des récoltes à venir et des quantités importées. Il lui demande aussi d'opérer une réflexion de plus long terme pour solutionner le problème de stockage actuel mais également pour se préparer aux crises futures. Il souhaite connaître sa position sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Julien Dive](#)

**Circonscription :** Aisne (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 8324

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire :** Agriculture et souveraineté alimentaire

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 mai 2023](#), page 4770

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)